

Paris, le 6 mai 2019

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation nationale**  
**110, rue de grenelle**  
**75007 Paris**

N/R : SC/NA 24 18/19

*Monsieur le Ministre,*

*Le 25 avril, le Président de la République a réaffirmé sa priorité pour l'école primaire en annonçant notamment la limitation à 24 élèves en grande section, CP et CE1 et l'extension à la grande-section du dédoublement en éducation prioritaire d'ici la fin du quinquennat. Selon le chiffrage en ligne sur le site du ministère, ces mesures pourraient nécessiter l'ouverture de 9 000 à 11 000 classes pour ces niveaux, de la rentrée 2020 à la fin du quinquennat.*

*Pour le SE-Unsa, des garanties avec des signes immédiats doivent être données pour que ces décisions constituent pleinement une avancée pour l'Ecole. Elles doivent rompre avec les logiques constatées de redéploiement depuis le second degré vers le premier degré ainsi que celles à l'intérieur même des écoles et écarter tout risque d'un recours aux contrats pour des emplois pérennes.*

*Le SE-Unsa juge absolument nécessaire l'annonce d'un plan pluriannuel de recrutements par concours de professeurs des écoles avec la constitution et le recours à des listes complémentaires dans les académies dès cette session 2019 pour préparer dès maintenant la rentrée 2020, et de donner ainsi un signal positif pour l'attractivité du métier de professeur des écoles.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.*



**Stéphane CROCHET**  
**Secrétaire général**